

DCIO SNES FSU

Monsieur François BERTAUD

Responsable académique des PSY EN EDO
François.beraud@yahoo.fr

A Caen, le 11 décembre 2020

Objet : Votre courrier concernant les services de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

Monsieur,

Par une communication en date du 24 novembre 2020, vous m'interpellez sur les activités de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie s'agissant des entretiens de conseils réalisés par les conseillers de l'Agence selon la répartition des compétences en la matière avec les CIO depuis la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel.

Si à titre personnel, je regrette que la loi n'ait pas suffisamment éclairci le paysage de l'orientation scolaire, je souhaite vous indiquer que les conseillers de l'agence n'exercent aucune activité d'accompagnement de jeunes scolaires dans la durée afin de respecter les lignes de partages prévues par la loi. Ils assurent des entretiens d'information-conseils par des prestations de premier niveau d'informations visant à renseigner tous les publics, les jeunes et les familles sur les formations, les métiers, l'alternance, la lutte contre le décrochage scolaire et/ou universitaire, la mixité. Ces activités étaient notamment proposées jusqu'alors, par l'ex. Cité des Métiers de Rouen intégrée à l'Agence Régionale de l'Orientation et des métiers depuis le 1^{er} janvier 2020.

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID au cours de l'année 2020, j'ai demandé aux collaborateurs de l'Agence, d'intensifier les activités à distance, qu'il s'agisse du Numéro Gratuit Parcours Métiers et d'entretiens proposés en visio. Je considère que cette offre de service n'est pas incohérente avec vos activités d'appuis à l'orientation scolaire réalisées auprès des jeunes. Je souhaite vous indiquer à ce titre, qu'il arrive que certains publics contactent les services de l'Agence complémentirement à des entretiens d'accompagnement avec un psychologue de l'Education Nationale.

Par ailleurs, 50% des conseillers de l'Agence en charge des informations-Conseils au public de Formation Initiale sont des collègues issus de l'Education Nationale mis à disposition par les Autorités Académiques au

titre du partenariat qui nous lie depuis la création de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

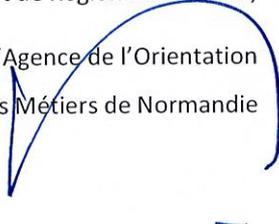
Complémentairement, je suis ravi que les coordonnateurs territoriaux que nous avons installés avec Madame La Rectrice sur les différents bassins d'emplois pour porter de nouvelles initiatives et coordinations s'agissant d'informations sur les métiers et les formations sont bien accueillis par les directeurs de CIO et leurs équipes.

Pour conclure, j'espère que vous aurez noté mon souhait, au titre de la gamme de services déployée par cette nouvelle Agence, de vous proposer des outils complémentaires pour appuyer la découverte des métiers auprès du plus grand nombre et de venir en appui et outiller tous les collaborateurs de l'Education Nationale et particulièrement les enseignants en charge de mettre en place des temps scolaires dédiés à l'orientation au sein des établissements.

La situation de nos jeunes et des familles, au vu de la crise économique est suffisamment préoccupante pour que nous unissions nos forces et nos complémentarités pour la réussite de ce nouveau projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Le Président de Région Normandie,
Le Président de l'Agence de l'Orientation
et des Métiers de Normandie


Hervé MORIN